

## PAYS-BAS

### Relations économiques bilatérales

Bien que déséquilibrés en notre défaveur, nos échanges commerciaux avec les Pays-Bas restent importants, les Pays-Bas représentant notre 8<sup>e</sup> partenaire commercial (biens et services) en 2024. Les Pays-Bas sont la 1<sup>ère</sup> destination des investissements français dans l'UE et le 2<sup>ème</sup> investisseur étranger en France. Alors que les relations bilatérales se sont renforcées ces dernières années, notamment par la multiplication des positions communes aux niveaux européen et international, l'Année économique France-Pays-Bas 2025 a représenté une opportunité d'intensifier notre coopération dans les domaines stratégiques d'intérêt commun.

#### 1. Les échanges commerciaux sont dynamiques mais structurellement déséquilibrés.

Après une année 2022 record (90 Md€, +28 % en g.a.), portée par une inflation ayant dynamisé les échanges de biens et services, les échanges bilatéraux se contractent pour la deuxième année consécutive en 2024, pour s'établir à 88 Md€, soit une baisse de -2,3 % en g.a. Cette diminution se traduit toutefois par une amélioration du déficit bilatéral enregistré par la France - rompant ainsi avec la tendance des trois dernières années — celui-ci s'établissant à -6,4 Md€ en 2024 (-4,0 % en g.a. ; cf. annexe 1). Ce recul s'explique par une baisse des importations françaises (-2,4 %) légèrement plus marquée que celle des exportations (-2,1 %).

**1.1. En 2024, les échanges de biens ont diminué pour s'établir à 52,6 Md€ (-3,0 %, < à la baisse globale des échanges de la France, -3,5 %),** et ce après l'année 2022 record (56,8 Md€, +19 %) imputable à la levée des restrictions sanitaires et à la reprise économique sur fond de pressions inflationnistes. La baisse des importations (-6,0 %) ainsi que la légère hausse des exportations (+1,0 % en g.a.) ont permis de réduire le déficit (-6,3 Md€, -25,1 % en g.a.). En 2024, les Pays-Bas sont restés notre 8<sup>e</sup> client (derrière la Chine), en captant 3,9 % du total des exportations françaises (cf. annexe 2)<sup>1</sup>. Depuis 2013, plus de 60 % de nos exportations (cf. annexe 3) sont composées d'équipements mécaniques, électriques et informatiques (18,2 %), de produits agricoles et agro-alimentaires (23,0 %)<sup>2</sup>, de produits chimiques et cosmétiques (15,4 %) et de matériels de transport (10,5 %). Les Pays-Bas sont restés notre 7<sup>e</sup> fournisseur (inchangé depuis 2011), représentant 4,3 % de nos importations (29,5 Md€)<sup>3</sup>. Également très concentrées, les importations (cf. annexe 3) sont principalement composées de produits agricoles et agroalimentaires<sup>2</sup> (27,6 %), de produits chimiques et cosmétiques (18,4 %) et d'équipements mécaniques, électriques et informatiques (14,8 %). La valeur des importations de produits pétroliers raffinés se sont maintenues en 2024 pour représenter 11,5 % du total. Le déficit contracté par la France avec les Pays-Bas est le 4<sup>e</sup> plus important de l'hexagone (-6,3 Md€) derrière la Chine (-46 Md€), l'Allemagne (-8,6 Md€) et la Belgique (-7,2 Md€) mais devant les États-Unis (-4,2 Md€).

**1.2. Après le record de 2022 (+23 %), le volume d'échanges de services a légèrement diminué de -1,1 % en 2024 pour atteindre 35,6 Md€, soit 5,2 % du volume total de nos échanges de services.** La hausse des importations (+4,3 % en g.a., 17,8 Md€), conjuguée au recul des exportations françaises (-6,0 % en g.a., 17,8 Md€), a fait basculer l'excédent bilatéral (+1,7 Md€) vers un léger déficit (-0,7 Md€). La composition de nos échanges de service (cf. annexe 4) avec les Pays-Bas est dominée par les services aux entreprises<sup>4</sup> (42 % des exportations et 32 % des importations) et les transports (~19 % pour chacun). La France est excédentaire pour les postes de services aux entreprises (1,7 Md€, +65 % en g.a.) et de voyages (tourisme, 1,5 Md€, +60 % depuis 2019). Le secteur du tourisme occupe une place importante avec 3 M de séjours néerlandais en France en 2024 pour un total de 2,7 Md€, plaçant le pays au 8<sup>e</sup> rang des pays contributeurs de recettes touristiques internationales, et comme 2<sup>ème</sup> destination préférée des néerlandais (après l'Allemagne). Plus d'1M de séjours français ont été enregistrés aux Pays-Bas en 2024.

#### 2. Les Pays-Bas sont l'un de nos principaux partenaires en matière d'investissements.

**2.1. Avec une augmentation de 67 % depuis 2015, les Pays-Bas ont consolidé leur position de deuxième destinataire mondial des investissements français. En 2024, les Pays-Bas sont le 1<sup>e</sup> pays d'accueil des stocks d'IDE français dans l'UE (206 Md€, +1,4 % en g.a.),** et derrière le Etats-Unis (240 Md€) à l'échelle mondiale, concentrant 14 % du stock total (cf. annexe 5). Les secteurs suivants concentrent 60 % des IDE sortants vers les Pays-Bas: l'industrie chimique et pharmaceutique (27,0 %), l'immobilier (10,8 %), le commerce

(7,8 %), les activités financières et d'assurance (9,9 %) et d'information et communication (10,2 %), et l'industrie extractive (6,3 %), faisant des Pays-Bas un hub essentiel pour les activités des entreprises françaises et témoignant de la forte attractivité de l'économie néerlandaise.

Plus de 1 300 filiales françaises employant 245 000 personnes étaient actives aux Pays-Bas (données 2022), notamment dans le secteur du transport (Air France - KLM, Transdev, Alstom, Renault), de l'énergie (Engie, Total, Air Liquide, Legrand, Sonepar, Schneider), du traitement des déchets et l'économie circulaire (SUEZ, Veolia) ainsi que l'agro-alimentaire (Danone).

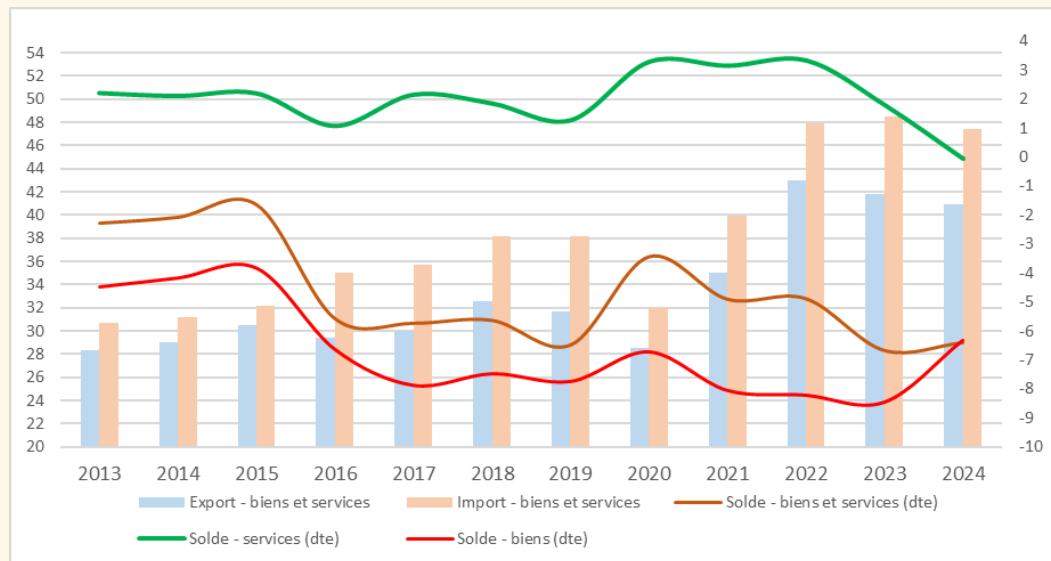
**2.2. En 2024, les Pays-Bas sont les 2<sup>e</sup> investisseurs étrangers en France** (après le Luxembourg), **avec un stock d'IDE de 128 Md€ (+6 %) représentant 14 % du stock d'IDE entrants.** Plus de 60 % de ce stock est concentré dans les secteurs de l'industrie manufacturière (31,2 %), des activités financières et d'assurances (14,3 %), du commerce (15 %), de l'immobilier (9,2 %), et du secteur information et communication (6,7 %). **Environ 1 090 entreprises néerlandaises sont présentes sur notre territoire, elles emploient près de 195 000 salariés** (données 2022). Elles reflètent les points forts de l'économie néerlandaise : l'agro-alimentaire (Heineken, Wessanen, Refresco, Hendricks Genetics, Plukon), les services aux entreprises (Randstad), la distribution (Action, Hema, Zeeman, PicNic<sup>5</sup>), la chimie-pharmacie (SHV, Akzo-Nobel), systèmes médicaux (Philips), les produits pétroliers (Shell), la logistique et le transport (TNT, Ebusco<sup>6</sup>).

### **3. L'Année économique bilatérale France Pays-Bas 2025 a concrétisé le resserrement de la relation économique bilatérale.**

Décidée lors de la visite d'Etat Président E. Macron aux Pays-Bas en avril 2023, l'Année économique 2025 a été l'occasion d'accentuer la dynamique de resserrement des relations observée depuis une décennie. Elle avait pour objectif de mettre en avant les secteurs et thèmes d'intérêt commun identifié dans la [déclaration](#) conjointe d'E. Macron et M. Rutte en matière de défense, d'innovation, et de transitions écologique et numérique. La déclaration attache également une grande importance au renforcement de l'autonomie stratégique de l'UE.

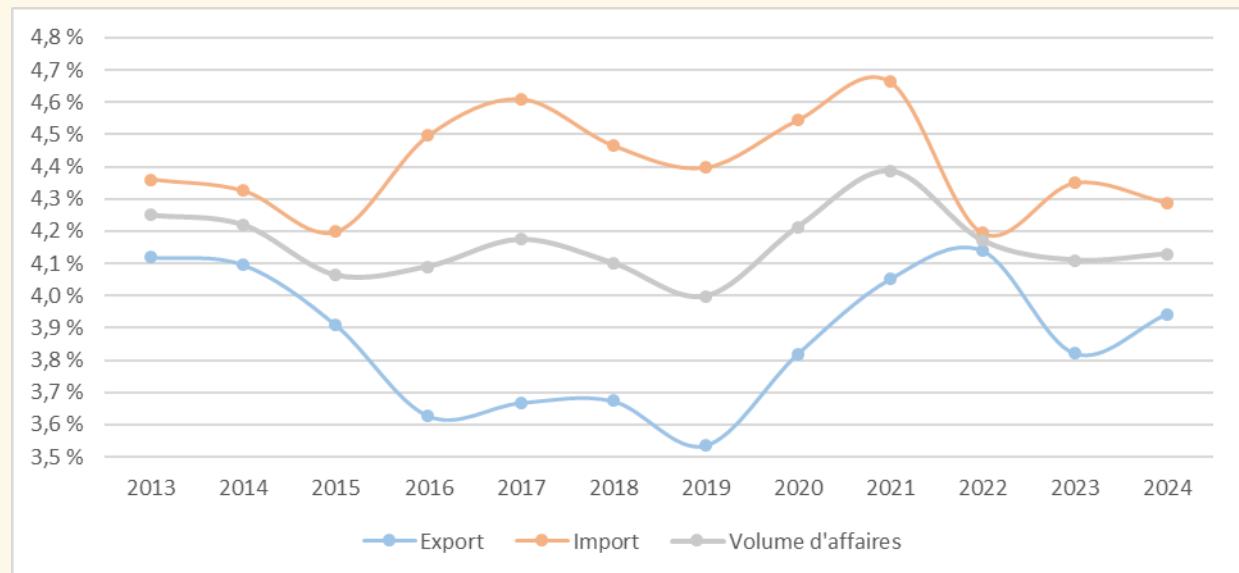
## Annexes

### Annexe 1 - Evolution des échanges de biens et de services entre la France et les Pays-Bas – (2013-2024) en Md€



Sources : Eurostat (services) et douanes françaises (biens). Compilation SER.

### Annexe 2 - Evolution annuelle de la part des échanges avec les Pays-Bas dans les échanges totaux (2013 – 2024, en % du total)



Source : Douanes françaises. Compilation SER.

## NOTES DE FIN

---

<sup>1</sup> En revanche, la France était en 2024 le 6<sup>e</sup> fournisseur des Pays-Bas, représentant 3,7 % de leurs imports ([données CBS](#)).

<sup>2</sup> Comprenant produits de l'industrie agro-alimentaire et produits agricoles, de la pêche, pisciculture et sylviculture.

<sup>3</sup> Aussi, la France est le 3<sup>ème</sup> client des Pays-Bas (7,0 % du total de leurs exports).

<sup>4</sup> Les services aux entreprises comprennent la consultation professionnelle et de gestion, les services liés à la technique, commerce et autres, ainsi que les services de R&D.

<sup>5</sup> PicNic, licorne néerlandaise (supermarché en ligne et livraison à domicile) qui a implanté un site pilote et 3 autres centres de distribution dans les Hauts de France.

<sup>6</sup> Ebusco : création d'une unité de production et d'assemblage de bus électriques en Normandie avec la création de 350 emplois d'ici 2027.

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique  
(adresser les demandes à [lahaye@dgtresor.gouv.fr](mailto:lahaye@dgtresor.gouv.fr))

Clause de non-responsabilité : Le service économique de Bruxelles s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.